

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 28 (1877)

Artikel: Extrait de la circulaire de la direction de l'intérieur adressée en 1876 aux communes et corporations propriétaires de forêts
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784161>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pins dont la croissance est très satisfaisante. Il faudra cependant, afin d'empêcher le dessèchement du sol, les mélanger à des essences feuillues. Le sapin rouge qu'on avait tenté de leur adjoindre ne saurait remplacer, comme couvert, le hêtre quelque'exposé au gel qu'il soit d'ailleurs. Cette essence est plus apte à parer aux dangers qu'offrent les plantations pures de pins. Le chêne repoussant vigou- reusement de souche, il serait possible d'établir des forêts de chênes à écorce, mais il ne faut pas oublier que les rejets de chêne sont très sujets à geler, et que jusqu'à présent nos essais en chênes à écorce n'ont pas été heureux.

Dans les parties élevées, là où le sol est argileux, se trouvent des baliveaux de chênes d'une parfaite végétation: les troncs de 2 mètre de diamètres, valeur de fr. 500 à fr. 1200 n'y sont pas une rareté. En 1876 on coupa à l'un d'eux une branche qui fut vendue fr. 65. Le chêne subsiste encore.

Extrait de la circulaire de la direction de l'intérieur adressée en 1876 aux communes et corporations propriétaires de forêts.

Considérant le rapport de la direction des forêts touchant l'admini- stration forestière des communes et corporations pendant l'année 1875/1876, le département de l'intérieur a jugé convenable d'adresser à ces communes et corporations les observations suivantes :

1) Si le reboisement des coupes se fait en général d'une manière satisfaisante, il n'en est pas moins vrai que cette opération a lieu dans des conditions qui ne sont pas à l'abri de tout reproche. Les points défectueux sont :

a. Le manque de bons plantons. La demande de plantons des com- munes, corporations et particuliers allant toujours croissant, les forêts ne sauraient en fournir une quantité suffisante. Il devient donc absolument nécessaire que les propriétaires de forêts quel- qu'ils soient, créent de grandes pépinières capables de satisfaire à tous les besoins. Ce n'est pas un sacrifice que nous entendons par là imposer aux propriétaires; actuellement les plantons sont si chers que leur vente couvre non seulement les frais de cul- ture mais donne en outre un beau bénéfice. Les communes et corporations feront bien, et c'est là le moyen d'obtenir beaucoup et de bons plantons, de faciliter au forestier la création et l'en-

retien des pépinières en sorte que ce travail, loin de lui être à charge, devienne une jouissance et qu'il fasse de leur réussite son point d'honneur. Si donc une commune possède un forestier instruit et capable, elle doit aussi le rémunérer convenablement de ses fatigues, l'intéresser même à la prospérité des pépinières en lui donnant une part aux bénéfices et en tous cas ne pas vouloir lui imposer des travaux gratuits.

- b. L'aversion des repeuplements naturels poussée si loin que lors des vidanges, on ne prend aucun soin de ménager le jeune plant. Cette négligence des biens que la nature accorde libéralement conduit infailliblement aux plantations pures de sapins rouges et de pins exposés à tous les dangers. Il faut au contraire favoriser la croissance des essences propres à fournir au sol le couvert et particulièrement des sapins blancs et des hêtres. En agissant ainsi on obtiendra sans peine et sans frais des massifs mélangés.
- c. La quantité insuffisante de plants employés à repeupler les taillis sous futaies et les taillis. Dans beaucoup d'endroits le nombre de plants est beaucoup trop faible, les essences sont mal choisies, et les nettoiemens des bois blancs mal opérés. Le seul moyen de reboiser les taillis est de compléter les clairières, de planter les environs des vieilles souches dépérissantes et de se servir d'essences convenables au sol sur lequel on opère les plantations. Nous conseillons le chêne dans les terrains fertiles et frais, le charme dans les terrains secs, l'érable et le frêne dans les terrains humides et l'aune noir dans les marécages.

2) L'importance des chemins forestiers exerce une grande influence non-seulement sur le prix des bois en forêts et sur leur valeur intrinsèque mais aussi par rapport aux dommages causés par le bostriche. Il est naturel que la facilité de transport étant fournie par de bons chemins le prix des bois s'en ressent; de même aussi la vidange en sera accélérée et aura lieu par tous les temps, ce qui ne saurait être lorsque les chemins font défaut. Enfin le bois souffre des influences atmosphériques et des dévastations des insectes lorsqu'il reste indéfiniment couché en forêt; il devient un foyer d'infection où le bostriche s'établit à demeure. Partout les chemins forestiers sont une nécessité, partout il faut en établir de nouveaux ou rendre les anciens plus accessibles. L'argent dépensé en chemins porte toujours son intérêt et les agents forestiers seront en tout temps disposés à aider de leurs conseils les communes qui en font établir.

3) Dessèchement des terrains marécageux. La cause des nombreux glissements qui se sont produits au mois de Juin 1876 n'est due qu'au défaut de canalisation des eaux de sources et pluviales. La nécessité du dessèchement se fait impérieusement sentir. Tous les propriétaires doivent se faire un sérieux devoir, de provoquer l'écoulement de eaux stagnantes, particulièrement de celles qui se trouvent retenues entre les terrasses des pentes de la montagne; il doivent construire des canaux de telle sorte que leurs lits atteignent la couche imperméable du sol et leur donner assez d'évasement pour empêcher les éboulements des bords.

4) Récolte de la litière. La richesse des récoltes en paille et en foin, durant les dernières années a eu pour résultat heureux de laisser aux forêts les feuilles et la mousse, mais la disette récente de ces produits dans la partie Nord et Nord-Ouest du canton va probablement amener les anciens errements. La récolte de la litière toujours désastreuse, le devient davantage lorsqu'elle se répète dans les mêmes endroits et qu'elle est pratiquée dans des expositions chaudes et sèches dans des forêts maigrement garnies et au milieu de jeunes plantations; il est donc très important que les commissions forestières ne donnent l'autorisation de récolter de la litière, qu'après s'être entendues avec un Inspecteur forestier, sur le mode, le moment et le lieu de la récolte.

L'école forestière fédérale.

L'école forestière comptait au commencement de l'année scolaire 1876/77 37 élèves réguliers et un auditeur. 19 des élèves réguliers suivaient le premier cours, 10 le second et 8 le troisième. 32 des élèves sont d'origine suisse, et 5 d'origine étrangère; parmi les Suisses, 5 sont du canton d'Argovie, 4 de St-Gall, 3 de Zurich, 3 de Lucerne, 2 de chacun des cantons de Berne, Grisons, Vaud, Neuchâtel, Genève, Soleure, Fribourg, Schwitz, et 1 de Glaris. Les étrangers sont ressortissants à la Russie, l'Allemagne, l'Alsace, l'Angleterre et la Norvège.

A la fin du semestre d'hiver, les 8 élèves du troisième cours ont subi les examens de diplôme; 7 d'entre eux ont obtenu le diplôme, ils sont:

Bourgeois, Conrad, de Grandson, Vaud.

Bürgisser, Joseph, de Bremgarten, Argovie.

Gautier, Léopold, de Genève.